

Rapport de jury - CRPE 2017

Oral 1 : Mise en situation professionnelle

Première partie : présentation du dossier

1) Dossiers des candidats

Les dossiers présentés respectent dans leur grande majorité les contraintes imposées pour la forme. Les jurys ont apprécié l'existence d'un sommaire, d'une pagination, d'une présentation synthétique de la séquence. Les documents fournis doivent être très lisibles pour être exploitables. En revanche, on ne peut que regretter la présence de fautes d'orthographe et de syntaxe dans certains dossiers de candidats qui se destinent à devenir enseignants. Cette remarque est faite par la quasi-totalité des membres du jury qui incitent fortement à faire une relecture attentive du dossier.

Sur le fond, les attentes ne sont pas toujours au rendez-vous mais lorsqu'elles le sont, les contenus sont de qualité et témoignent d'un approfondissement certain. Le développement de la séquence est généralement bien construit, avec des séances organisées méthodiquement. Les candidats ont su opérer de bons choix lorsqu'il leur a été demandé de définir des priorités.

2) Présentations réalisées par les candidats

Dans leur grande majorité, les candidats ont su articuler leur présentation du dossier à son contenu. Rares ont été ceux qui ont réduit leur exposé à une stricte relecture du document qu'ils avaient produit.

Les candidats qui réussissent la présentation du dossier ont le souci de présenter une introduction voire une mise en perspective de leur propos et de développer ce dernier de façon claire. Ils établissent notamment des liens argumentés entre les fondements scientifiques et leur pratique. La plupart d'entre eux ont pris conscience de l'importance de croiser les disciplines et de mettre en perspective leur séquence au regard des cycles. Les réponses concernant la connaissance des différentes théories du développement de l'enfant sont souvent restées superficielles.

Les candidats sont gênés par le fait de n'avoir pas pu éprouver leur séquence lors d'un stage. Certains candidats ont réalisé une présentation remarquable, apportant des compléments et un éclairage, particulièrement pertinents quant à leurs choix et aux prolongements possibles de leur séquence.

Un nombre très limité de candidats a accompagné son dossier papier d'un support numérique. Trop peu de candidats ont recours à l'utilisation du tableau mis à leur disposition pour schématiser les données, articuler les étapes de la séquence proposée ainsi que les principes didactiques et pédagogiques mis en œuvre.

Le jury constate une expression orale généralement de bonne tenue et une bonne utilisation du temps.

3) Conseils donnés aux futurs candidats

Sur la forme, le jury conseille de soigner la présentation des documents joints au dossier. La taille et la qualité des annexes doivent être prévues pour permettre une bonne lecture. Une reliure à spirale est plus facile à utiliser.

Le jury conseille de veiller à l'équilibre entre les différentes parties du dossier. On pourra aussi appuyer utilement les fondements scientifiques sur un ou deux auteurs. La séance doit être développée. Terminer par une conclusion est préférable. Des aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques doivent être présents. Il convient aussi de citer les sources utilisées, de ne pas « copier / coller » les éléments des sites officiels (Bulletin officiel, ressources Eduscol).

Les membres de la commission attendent du candidat une plus-value dans la présentation orale des dossiers et non une redite à l'identique. Apprendre un discours par cœur n'est pas souhaitable et le réciter le rend forcément moins vivant. Néanmoins, il est sans doute préférable de s'entraîner à une présentation orale pour éviter les blancs et les hésitations. Le débit et le volume sonore sont à travailler pour permettre au jury de bien suivre le propos du candidat. Il est judicieux d'annoncer un plan de l'exposé. Le candidat pourra présenter les prolongements de la séquence développée. Approfondir, mais aussi étendre (sans excès) à d'autres domaines soulignera une bonne prise en compte de la polyvalence de l'enseignant du premier degré. Enfin, pour certains candidats, on constate une distorsion importante entre la qualité du dossier et la faiblesse de la présentation.

Le jury conseille une nouvelle fois de faire une relecture attentive des dossiers voire de le faire relire.

Deuxième partie : entretien avec le jury

1) Entretien avec le jury

Cette partie de l'épreuve est essentielle. Elle permet d'approfondir le propos de présentation et d'apprécier la connaissance et la pertinence des choix effectués pour la séquence.

Les membres des commissions notent que la grande majorité des candidats sont à l'écoute des questions posées et cherchent à répondre en argumentant ou en présentant des exemples issus de leurs pratiques ou de leurs expériences. Les candidats doivent faire preuve d'ouverture, disposer de réelles connaissances, manifester une réflexion solide, notamment sur les théories du développement de l'enfant et sur les travaux actuels de la recherche. Le jury apprécie des interactions constructives.

Quelques candidats ont été en grande difficulté pour énoncer des réponses construites et étayées. Certains ont semblé n'avoir aucune représentation du métier pour lequel ils candidataient, se contentant de reproduire des séquences toutes faites et ne sachant pas si elles pourraient être réalisées au niveau de classe concerné. Les candidats qui ne se montrent pas à l'écoute du jury, procèdent à des commentaires superflus et répondent partiellement aux questions ne réussissent pas l'épreuve.

2) Conseils donnés aux candidats

Les candidats qui réussissent le mieux sont ceux qui font preuve à la fois des connaissances nécessaires pour exercer le métier de professeur et qui savent entrer dans une communication de qualité avec les membres du jury.

Il est souhaitable que les candidats fassent preuve d'une bonne maîtrise du français, tant au niveau de la syntaxe que du lexique. Une attitude posée et propice à l'échange est appréciée : posture, écoute, signes non verbaux. La sincérité du candidat au cours de l'entretien prévaut à une assurance trop affirmée.

L'entretien vise à engager le candidat dans un vrai échange. Il ne s'agit pas simplement de répondre à des questions mais bien de se montrer également capable de réflexion en situation. Le jury conseille d'éviter les remarques faites par le candidat sur les questions posées par les membres de la commission, d'éviter de demander l'avis du jury, de ne pas ponctuer l'entretien par des appréciations autour des attentes du jury.

Le jury conseille aux candidats de présenter une mise en situation professionnelle réelle, de prendre connaissance et de s'appropriier les textes cadres, notamment le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation. Par ailleurs, les fondements scientifiques, didactiques et pédagogiques cités doivent être connus ainsi que les programmes d'enseignement pour l'ensemble des cycles. Il convient de s'interroger sur la faisabilité des situations proposées.

Adopter une posture d'enseignant c'est aussi montrer que l'on peut se projeter dans ce métier. La question de la déontologie est un point apprécié du jury et le dossier peut en faire ressortir l'importance.

Remarques générales sur l'ensemble de l'épreuve

Les candidats doivent être conscients des attentes de l'institution relatives aux principes déontologiques et éthiques d'un fonctionnaire ainsi qu'aux obligations d'un professeur des écoles.

Il est conseillé aux candidats d'avoir une bonne connaissance des textes réglementaires et du domaine disciplinaire choisi. Le vocabulaire scientifique évolue fréquemment et il est nécessaire de se tenir informé de ces évolutions afin d'être rigoureux au moment de la présentation.

Sont valorisés les candidats qui répondent aux questions en argumentant leurs choix pédagogiques ou en les remettant en cause et en intégrant des perspectives d'approches nouvelles. Les références à des didacticiens et au développement de l'enfant restent rares. La connaissance de quelques auteurs est indispensable. Sont également valorisés les candidats qui s'efforcent de présenter une conclusion cohérente avec le sujet et d'ouvrir le débat.